

Note de politique générale 2019-2024

1. Les finances communales

Il conviendra lors des 6 prochaines années de mener une politique active en matière de projets tout en ne compromettant pas la bonne santé de nos finances communales et en n'augmentant pas le niveau d'imposition.

Ainsi, l'indexation des salaires, l'inflation, l'augmentation des cotisations vis-à-vis des intercommunales, de la Police du Val de l'Escaut et de la Zone de Secours Wallonie Picarde, ...sont autant des contraintes importantes auxquelles nous devons faire face dans le futur.

Nous devons fixer des priorités en termes de projets et travaux et veiller à réduire, dans le futur certaines dépenses en essayant notamment de faire des économies d'échelles entre les divers services de notre Administration communale et du Cpas.

Nous devons également constituer des réserves financières pour faire face au paiement des pensions des mandataires ; charge importante dans le futur.

2. La sécurité

- La sécurité est et restera un enjeu important pour les prochaines années. Elle ne se résumera pas seulement à nos routes, nous devons également mener, en collaboration avec notre police, une lutte efficace contre la délinquance et les vols.
- Des réunions semestrielles avec un représentant de la Direction générale opérationnelle des routes et bâtiments – SPW devront être planifiées pour discuter ensemble des éventuels aménagements à apporter à notre schéma directeur de circulation, ceci afin de garantir la sécurité de tous les usagers de la route.
- Des pistes cyclables pourront être aménagées, si la largeur de la voirie le permet.
- Un dispositif - sablage préventif – sera mis en place en période de grand froid.
- La mise en fonction de nos radars répressifs devrait augmenter fortement le degré de sécurité sur nos routes. En concertation avec la Police, le placement de caméras sera prévu, et ce afin de retracer certains événements qui pourraient survenir dans notre commune.
- Parallèlement à ces dispositions, 3 PLP (Partenariat Local de Prévention) verront le jour sur notre territoire (Amougies, Anseroeul et Orroir). Pour améliorer les procédures en place, des réunions trimestrielles seront organisées avec les coordinateurs des PLP et la Police. Des panneaux « Les voisins veillent » seront placés le long de nos voiries afin de bien visualiser l'existence de ces PLP.

3. Le personnel communal

Le personnel communal devra, comme par le passé, être revalorisé dans sa position.

Une étude du « Bien-être au travail » a été récemment menée et a notamment conclu à une série de recommandations afin d'améliorer le bien-être quotidien du personnel.

Dans la mesure du possible, nous mettrons en applications lesdites recommandations.

Parallèlement à cela, nous veillerons à maintenir l'emploi au sein de notre Administration, voire le renforcer si nos finances communales le permettent. Des inscriptions financières sont prévues, chaque année, dans le cadre de la formation pour l'ensemble du personnel.

Suite à la réforme du dispositif APE (Aide à la Promotion de l'Emploi) nous resterons attentifs à nos travailleurs sous contrats et à l'évolution future des aides régionales.

Nous espérons également pouvoir nommer des agents au sein de notre Administration et voir ainsi maintenir ou augmenter notre cadre statutaire.

4. Les cimetières communaux

Les cimetières communaux devront faire l'objet d'un entretien permanent par notre Service voirie afin de permettre aux familles de pouvoir se recueillir en toute sérénité. Il est important que nos défunts puissent reposer dignement en paix.

L'Administration communale possède un logiciel informatique « Cartographie des cimetières » reprenant l'emplacement des diverses pierres tombales qui devra être mis à jour afin d'assurer un service de qualité et de rapidité pour nos citoyens en cas de besoin, notamment d'obsèques.

5. Le patrimoine privé

La commune de Mont-de-l'Enclus dispose d'un patrimoine immobilier relativement important. Mise à part l'Administration communale et sa Salle des fêtes, nous disposons de deux Maisons de village, deux Locaux sociaux, 4 Eglises, la Maison de la cure de Russeignies et la Maison des Randonneurs.

Des budgets annuels devront être alloués pour l'entretien préventif de tous ces bâtiments communaux. Nous comptons repeindre et rénover les deux Maisons de village. Au niveau de la Salle des fêtes, une cuisine professionnelle sera installée, ce qui permettra à nos sociétés locales de préparer dans des conditions optimales leurs repas lors de festivités. Dans le futur, nous envisageons également la possibilité de transformer en logements pour jeunes et/ou personnes âgées la Cure de Russeignies.

6. Les inondations

Comme dans le passé, nous continuerons à promouvoir et à encourager nos agriculteurs à créer des bandes herbeuses sur leurs champs aux endroits stratégiques d'inondations récurrentes et/ou coulées de boue.

Concernant la Rue Marais du Pré à Anseroeul et suite à la promesse ferme de subsides d'un montant de 249.778,47 €, nous procéderons très rapidement aux travaux relatifs à la problématique des inondations.

Finalement en termes d'inondations, nous nous pencherons sur les endroits ciblés par l'Administration suite aux derniers problèmes rencontrés afin d'irradier définitivement ces catastrophes qui touchent nos citoyens.

7. L'entretien et la propreté

L'entretien et la propreté sont deux volets importants de notre action communale. Comme dans le passé, nous axerons nos efforts sur les points suivants :

- ✓ La mise en place avec un planning sur long terme, d'un programme de rénovation de diverses voiries afin de pouvoir garantir un réseau routier de qualité ;
- ✓ L'entretien et le nettoyage régulier des trottoirs et voiries ;
- ✓ Le fauchage 2 X/par an des fossés et talus ;
- ✓ Le curage et le nettoyage des fossés et avaloirs ;
- ✓ Le ramassage hebdomadaire ou tous les 15 jours, en fonction des saisons, des poubelles publiques et filets à cannettes

8. L'économie et le tourisme

Le Mont-de-l'Enclus est réputé pour la beauté de son paysage et de son bois communal.

L'Horeca reste le secteur économique le plus important ; demain, nous devons continuer à promouvoir le tourisme et l'attraction touristique d'un ou plusieurs jours.

Un dossier « Revalorisation de l'Enclus du Haut » est en cours d'élaboration. Celui-ci est divisé en 3 phases :

- ✓ Première phase - 2019 : Construction d'un circuit Land'Art par la pose de sculptures entre la Maison des Randonneurs et la Tour, en passant par les établissements Horeca de l'Enclus du Haut. Des sentiers seront aménagés pour permettre aux randonneurs de se balader en toute sécurité et ainsi leur permettre d'apprécier au mieux la nature chatoyante qu'offre le Mont-de-l'Enclus.

- ✓ Deuxième phase – 2020 : Création, dans le bois communal, de 5 pistes enduro VTT, de niveaux de difficultés variables.
- ✓ Troisième phase : Construction d'un circuit accrobranches destiné aux enfants et adultes.

En parallèle à ce projet, nous envisageons de relier le circuit Ravel actuel au Ravel flamand de la Commune de Ruien. Celui-ci sera également dévié à hauteur du chemin 21 vers l'Aérodrome d'Amougies, constituant une attraction touristique. Un aménagement à hauteur des silos Talpes à Russeignies – Chaussée de Renaix, permettra une connexion vers la Ville de Renaix.

Comme vous pouvez le constater, nous jouerons en matière économique la carte touristique.

En ce qui concernant la création du zoning industriel, nous continuerons à nous manifester et à nous opposer vivement à ce projet nuisant fortement à notre environnement.

Nous continuerons à aiguiller et aider les indépendants et les entreprises PME à venir s'installer sur notre territoire en essayant de leur faciliter les démarches administratives, tout en sachant que nous devons rester très sensible aux nuisances économiques qu'ils pourraient engendrer.

9. Le Développement rural

Le développement rural sera à coup sûr une des actions « Clé » pour Mont-de-l'Enclus durant 6 années à venir, les activités existantes seront clairement maintenues et développées.

- ✓ Un espace multiservice reprenant notamment : Un service accueil à la petite enfance, des bureaux pour les starts up, un local pour les jeunes et une salle polyvalente pour nos artisans locaux devrait très prochainement voir le jour.

Par la suite, nous comptons également construire des logements pour personnes âgées et jeunes ménages.

Nous comptons également réouvrir certains sentiers communaux qui présentent un intérêt touristique.

L'implication des citoyens dans la prise de décisions sera, comme le décret le prévoit, une de nos priorités. Nous essayerons de convaincre les nouveaux habitants à participer nombreux à cette opération citoyenne, oh combien importante pour le futur de notre belle commune.

10. Urbanisme

Mont-de-l'Enclus est une commune rurale qui connaît ces dernières années, une augmentation importante de nouvelles constructions sur son territoire.

Nous veillerons lors de l'octroi des permis, à préserver le cadre rural de notre entité !

Nous serons également attentifs aux demandes de permis relatives aux constructions de petits blocs d'appartements dans les centres de village. Ce changement de politique nous permettra de répondre au mieux aux attentes de nos citoyens !

11. Le sport

Nous finaliserons dans un premier temps l'Espace sportif. Par la suite, nous essayerons, en collaboration avec le Club de football local de relancer les équipes de jeunes footballeurs au sein de notre entité pour garantir la pérennité de cette activité sportive sur notre territoire.

Nous essayerons de rendre nos terrains de tennis encore plus attractifs en organisant des cours d'initiation et divers tournois.

L'Espace sportif devra accueillir toutes les associations souhaitant promouvoir le sport dans notre commune tout en leur donnant accès aux vestiaires, à la cafétéria et aux infrastructures sportives.

Nous étudierons la possibilité de construire un mini hall sportif pouvant accueillir des disciplines telles que basket, zumba, badminton, ...

12. La jeunesse

Nous devons dans notre action communale venir en aide à la jeunesse. Soutenir les associations de jeunes par des aides financières et mettre à leur disposition nos infrastructures sportives ou communales. Un local pour notre jeunesse sera construit et mis à disposition dans le cadre de l'opération « Développement rural ».

Nous continuerons comme dans le passé, à promouvoir le sport en organisant des stages sportifs dans différentes disciplines pendant les congés scolaires.

En ce qui concerne l'ATL (Accueil Temps Libre) nous dégagerons comme dans le passé, des budgets financiers suffisants que pour pouvoir maintenir un service de qualité tout en essayant de développer au maximum les synergies avec l'Ecole libre subventionnée d'Anseroeul.

Finalement, en collaboration avec le CPAS, l'opération « Eté solidaire » sera relancée chaque année.

13. La culture

Notre Centre de lecture publique joue un rôle essentiel en matière culturelle. Avec plus de 300 lecteurs inscrits, nous devons continuer à le soutenir financièrement afin qu'il puisse continuer à évoluer et ce, à la satisfaction générale des citoyens qui le fréquentent.

Des activités telles que les Ateliers divers, Je lis dans ma commune, la découverte d'un auteur, ... devront être organisées voire même davantage répétées.

Nous devons également accroître notre partenariat avec le Centre culturel du Pays des collines afin de présenter des activités et animations de qualité à nos citoyens. A côté des festivités incontournables telles que les fêtes de septembre, fête de la musique, le carnaval, nous devons suggérer/offrir d'autres activités attractives à l'ensemble de la population afin de les satisfaire au maximum.

Les associations privées qui organisent des festivités et qui connaissent un succès incontournable auprès de la population seront davantage soutenues d'un point de vue financier. Je pense notamment à l'organisation du Retro Piston qui, en 2018 a attiré des milliers de personnes.

En collaboration avec le Cercle local d'Histoire, nous publierons très prochainement un livre reprenant pour l'ensemble des 4 villages de Mont-de-l'Enclus, les bâtiments qui dans le passé représentaient un attrait touristique ou historique incontournable. Cet ouvrage mettra également en exergue l'aspect urbanistique de nos vieilles demeures et pourra le cas échéant servir de guide touristique.

14. La convivialité

A Mont-de-l'Enclus, de nombreux nouveaux habitants viennent s'installer d'année en année ; il est donc primordial d'accentuer notre politique au niveau de la convivialité. Outre les festivités d'un jour, il est important de continuer à soutenir financièrement les « Fêtes des voisins » afin de permettre la rencontre des habitants d'un même quartier.

Des réunions de quartiers seront programmées dans les 4 villages afin de permettre aux habitants de s'exprimer.

L'organisation de soirées « Nouveaux habitants, nouveaux nés et anniversaires de mariage » seront comme dans le passé, maintenues.

Nous envisageons également d'inviter la population à une réception du « Nouvel An » afin de pouvoir célébrer avec eux, le départ de l'An Neuf.

15. SWDE

Comme par le passé, nous prévoyons de prendre en charge la pose des conduites principales d'eau auxquels les immeubles pourraient se raccorder et pour lesquels les propriétaires en font expressément la demande. Bien que le nombre soit limité sur notre territoire, nous restons vigilants à cette problématique.

16. Le social

Les différents services du Cpas permettent à la structure de garantir les axes principaux de son action sociale :

- L'aide financière, administrative, ... aux familles défavorisées de l'entité ;
- La lutte contre le fléau de surendettement ;
- Le maintien des personnes âgées au domicile ;
- L'accueil des personnes étrangères ;

- L'insertion professionnelle des personnes précarisées ;
- L'aide à la population estudiantine ;

Nous maintiendrons ce soutien financier afin d'assurer la continuité de ces services et ainsi satisfaire aux besoins des enclusiens.

Le Cpas compte également mettre en place un service « Taxi social » pour permettre aux personnes rencontrant des problèmes de mobilité de pouvoir se déplacer plus facilement sans l'aide d'un proche.

17. L'énergie

L'Administration communale souhaite mettre l'accent sur la problématique écologique et de consommation énergétique.

La vigilance sera ainsi de taille pour d'éventuelles rénovations de bâtiments, à savoir l'utilisation de matériaux de qualité garantissant une isolation optimale. Il en est de même pour les nouvelles constructions.

La chaudière à mazout de l'Administration communale sera remplacée par une au gaz naturel, nettement moins polluante. Le placement de panneaux solaires pourra être envisagé lors de la constructions ou rénovations de bâtiments. Quant à l'éclairage public, nous remplacerons les luminaires défectueux par des LED nettement moins herbivores en termes de consommation énergétique.

18. Internet

Les démarches d'intervention auprès des divers opérateurs afin d'améliorer la qualité de notre réseau internet et de téléphonie mobile resteront notre priorité. Nous devons en concertation avec les services techniques desdits opérateurs, octroyer un maximum d'autorisations d'exécution de travaux de placement de pose de fibres optiques sur notre commune. Pour ce faire, une démarche pro active envers PROXIMUS ou autre opérateur est prévue et ce afin de les informer de l'ensemble des futurs travaux programmés sur notre territoire.

Concernant la téléphonie mobile, un mât d'antenne TELENET/ORANGE/PROXIMUS a été implanté à l'Enclus du Haut fin 2016. Force est de constater que même si la situation s'est améliorée, la qualité du réseau reste insuffisante. Des contacts seront pris avec les divers opérateurs pour envisager le placement d'un mât supplémentaire.

Il est à signaler que la décision finale pour l'exécution de ces travaux revient toujours aux opérateurs de téléphonie.

Enfin, nous restons attentifs aux directives et obligations européennes en termes de qualité au service des divers opérateurs de téléphonie et internet.

FAIT A MONT DE L'ENCLUS, le 14 janvier 2019

Le Bourgmestre,



BOURDEAUD'HUY JP.